

Le travail personnel des élèves hors de la classe, en mathématiques, en éducation prioritaire

Comment fonctionner efficacement en **Devoirs Faits** ?

Sébastien Durand

Emilie Sauveur

Amélie Tirman

Elodie Valette

1. Introduction

Devoirs faits est un dispositif permettant aux élèves volontaires de faire leurs devoirs encadrés par des intervenants et intervenantes qui pourront les accompagner.

Dans ce document, vous trouverez des idées d'organisations générales de ce dispositif, puis d'organisations dans les groupes en lien avec la communication et la place des mathématiques et également des pistes de prolongements.

L'élève doit toutefois retenir que **Devoirs faits** est une aide mais qu'il ou elle devra tout de même continuer l'apprentissage des leçons et / ou les exercices non terminés en dehors du dispositif. **Devoirs faits** ne signifie pas devoirs finis.

2. Organisation générale

D'une manière générale, l'organisation du dispositif **Devoirs Faits**, la création et la gestion des groupes, ainsi que le suivi des élèves est fait par une ou plusieurs personnes dédiées (coordonnateurs ou coordonnatrices ou référent ou référente) :

- Gestion logistique : planning, inscriptions, vérification des absences, lien avec et entre les professeurs principaux et professeurs principales, l'équipe pédagogique, les intervenants et intervenantes et les élèves.
- Gestion pédagogique : prescription des devoirs, liens avec les intervenants et intervenantes, communication vers les familles et les élèves, recherche d'améliorations.

La participation des intervenants et intervenantes dans cette organisation peut se faire sur différents points : choix des niveaux sur lesquels ils interviennent, effectifs des groupes, etc.

Nous avons remarqué que les créneaux proposés ont peu d'influence sur l'inscription et l'assiduité dans le dispositif. Selon les établissements les horaires proposés peuvent être :

- En journée sur les heures de permanence des élèves.
- Sur la pause méridienne.
- En fin de journée (dernier créneau ou une heure supplémentaire en fin de journée selon l'établissement).

Dans nos différents établissements, l'inscription des élèves se fait sur la base du volontariat. Les créneaux sont choisis en accord avec les emplois du temps pour ne pas faire office de "punition". Une fois l'élève inscrit, il ou elle conserve sa place pour l'année complète (sauf demande de désinscription exceptionnelle) et sa présence devient obligatoire. L'appel est fait de la même manière qu'en classe et les familles sont prévenues en cas d'absence. L'inscription est contractuelle entre l'élève, la famille et le collège pour permettre une meilleure implication de tous et toutes. Les inscriptions se font généralement en début d'année puis des ajouts se font au fur et à mesure, soit en début de chaque période soit en début de chaque trimestre.

Afin de pouvoir proposer un maximum de créneaux pour le dispositif **Devoirs Faits**, l'établissement a besoin d'intervenants et intervenantes en nombre suffisants. Pour permettre à chacun et chacune (AED, AESH, CPE, Enseignant) de pouvoir participer au dispositif, il est important que les emplois du temps soient compatibles avec les créneaux disponibles des élèves.

3. Organisation dans les groupes

Nous constatons qu'il est important de limiter le nombre d'élèves dans les groupes pour pouvoir individualiser au mieux son intervention. Les groupes peuvent varier de 8 à 12 élèves sur une séance de **Devoirs Faits** classique. Ils peuvent être constitués de 4 à 6 élèves pour une remédiation particulière ou une aide à la lecture / écriture ou encore 15 élèves sur des groupes modulables avec plusieurs intervenants et intervenantes. Nous avons également des groupes de 12 à 15 élèves co-encadrés par deux intervenants ou intervenantes.

Il est possible d'avoir des intervenants et intervenantes de différentes disciplines en parallèle sur un même créneau pour permettre un "échange d'élèves" en cas de besoin. Ces modalités rassurent des intervenants et intervenantes qui ne sont pas experts dans une discipline et qui se sentent moins à l'aise pour aider les élèves, ils et elles peuvent ainsi avoir des ressources humaines dans l'ensemble des disciplines.

Au niveau des ressources pour les élèves, il est possible de mettre à disposition des manuels disciplinaires pour chaque niveau, du matériel de géométrie et des calculatrices (au CDI ou dans les salles de classes). Ainsi, même en cas d'oubli, l'élève peut effectuer son travail ; ce qui n'encourage pas totalement l'autonomie de l'élève puisqu'il ou elle sait qu'en cas d'oubli du matériel, il y aura quand même toutes ses ressources à disposition. Une réflexion sur ce point est à mener avec les élèves à d'autres moments, en particulier concernant le matériel de géométrie pour les mathématiques.

Au niveau des ressources pour les intervenants et intervenantes, l'accès aux cahiers de textes de tous les élèves est un point important pour avoir une visibilité globale sur le travail à faire par chacun. Il est aussi important que les devoirs soient notés dans le cahier de textes de la classe pour permettre aux intervenants et intervenantes d'indiquer rapidement à chacun dans son groupe les devoirs prévus pour les jours à venir en parallèle des agendas des élèves. Un cahier de textes complet et précis et / ou accompagné de pièces jointes est un atout pour l'ensemble des acteurs et actrices du dispositif.

Dans certains établissements, il y a une mise en commun de ressources disciplinaires, de banques d'exercices ou de fiches de leçons (cartes mentales ou résumés). L'ensemble de ces ressources doit toujours être explicité en amont aux intervenants et intervenantes afin d'être réellement utiles et utilisables.

4. Communication

L'explicitation des objectifs de **Devoirs Faits** aux familles doit se faire très tôt dans l'année et sera renouvelée à chaque rencontre si besoin pour encourager l'inscription en fonction de l'évolution des résultats de l'élève. Les explications peuvent être faites à l'oral, lors des rencontres individuelles, via une présentation, lors des rencontres collectives ou par écrit en début de période d'inscription via un document distribué aux familles.

Pour favoriser la communication entre les intervenants et intervenantes, les professeurs principaux et professeures principales et les familles, certains établissements ont créé des fiches de suivi souvent rattachées au carnet de liaison. Ces fiches peuvent suivre le travail, l'investissement, l'autonomie ou encore le comportement des élèves. Il existe plusieurs types de fiches : une par élève pour tous ses créneaux ; une par élève pour chaque intervenant ou intervenante pour une période complète, ...etc. Il sera important de trouver un système de navette et de penser à faire consulter ces fiches de suivi par les familles et le professeur principal ou la professeure principale de l'élève. On pourra par exemple demander une signature à la famille de manière régulière ou rendre la fiche au professeur principal ou à la professeure principale à chaque fin de période.

Depuis la rentrée 2020, le logiciel Pronote (ou autre du même type) permet de gérer plus facilement des groupes détachés des classes et des emplois du temps classiques. Cette gestion logicielle permet de faire l'appel, d'accéder aux cahiers de textes et d'ajouter des appréciations dans le bulletin trimestriel. Selon les établissements, on pourra ajouter une appréciation par créneau ou une appréciation globale à propos de **Devoirs Faits**.

5. Les mathématiques dans le dispositif

Concernant les mathématiques en particulier au sein du dispositif **Devoirs Faits**, cela dépend des établissements et des intervenants et intervenantes. Les intervenants et intervenantes ne sont pas toujours très à l'aise avec les mathématiques et peuvent parfois éviter volontairement d'aider les élèves dans cette discipline. Il faut alors créer un climat de confiance entre intervenants et intervenantes et prescripteurs et prescriptrices pour essayer d'améliorer cette vision des devoirs de mathématiques, ou entre intervenants et intervenantes pour permettre à l'élève d'aller chercher de l'aide auprès d'un ou une autre adulte du dispositif, soit sur un autre créneau, soit sur le même créneau mais dans une autre salle si besoin.

Par rapport à ce que nous constatons, un travail sur des problèmes de type tâche complexe ou problème ouvert pourrait être porteur. Le fait de mobiliser des compétences transversales et interdisciplinaires peut faciliter l'entrée dans les mathématiques : les intervenants et intervenantes se sentent alors plus à l'aise avec un contexte, un dialogue peut s'installer plus facilement entre le ou les élèves et l'intervenant ou l'intervenante pour essayer de comprendre la tâche demandée.

Le dispositif **Devoirs Faits** est également bien adapté aux exercices de constructions géométriques, une fois les différentes étapes comprises par l'élève, on observe souvent une envie de le refaire une ou plusieurs fois pour que la figure finale soit plus propre et plus précise. Le fait que le matériel (matériel de géométrie ou feuilles blanches) soit disponible en **Devoirs Faits** met aussi les élèves en confiance, ils ou elles hésiteront moins à se tromper et à recommencer en sachant qu'ils et elles ont des feuilles de brouillon à disposition, ce qui n'est pas toujours le cas à la maison. Là encore, un travail sur l'autonomie de l'élève pour apporter son propre matériel au collège pourra être mis en place en parallèle.

Certains collègues voient une utilité à **Devoirs Faits** dans la différenciation des exercices donnés aux élèves à faire à la maison : on pourra par exemple cibler des élèves qui font partie du dispositif et leur proposer spécifiquement de terminer un parcours d'exercices ou un exercice en particulier. Ce travail individualisé peut être noté sur le cahier de textes spécialement pour quelques élèves et non pour l'ensemble de la classe. Un travail d'échange entre le prescripteur ou la prescriptrice et l'intervenant ou l'intervenante pourra être mis en place pour expliquer les objectifs spécifiques de cette différenciation à l'intervenant ou l'intervenante.

6. Pistes et prolongements

Dans ce paragraphe, nous avons souhaité partager une liste non exhaustive d'idées et de prolongements possibles afin de rendre plus efficient le dispositif **Devoirs faits** déjà en place dans nos établissements.

La mise en place d'un ou plusieurs référents ou référentes **Devoirs Faits** au sein de l'établissement peut améliorer cette communication. Il sera aussi intéressant de faire régulièrement des bilans pour essayer de trouver des idées d'améliorations propres à chaque établissement au fil des ans avec une réflexion globale des équipes, élèves et familles et pas seulement des personnes impliquées dans le dispositif.

Pour la communication entre les enseignants et enseignantes (prescripteurs et prescriptrices) et les intervenants et intervenantes, il y a encore de nombreuses améliorations à apporter. Il y a une demande forte de la part des intervenants et intervenantes pour que les cahiers de textes soient complétés de manière claire et précise par les prescripteurs et prescriptrices pour faciliter leur travail. D'une part pour la mise en place des séances, une visibilité globale sur les devoirs de chaque élève au début de la séance permet une mise au travail presque immédiate du groupe (en parallèle de l'agenda des élèves) ; d'autre part pour la clarté des objectifs dans les devoirs à faire, plus la tâche est explicite et détaillée et plus il sera facile pour les accompagnants et accompagnantes (intervenants et intervenantes **Devoirs Faits** ou familles) d'aider l'élève dans son travail.

Voici quelques points qui nous paraissent essentiels d'améliorer en communication dans plusieurs de nos établissements :

- La communication prescripteurs et prescriptrices → intervenants et intervenantes (en réunion ou via un cahier de textes clair)
- La communication intervenants et intervenantes → prescripteurs et prescriptrices (en réunion ou par des échanges informels)
- La communication intervenants et intervenantes → vie scolaire et professeur principal ou professeure principale (via l'appel ou une fiche de suivi)
- La communication avec les familles (via une fiche de suivi)

Plus précisément par rapport à la communication entre les prescripteurs et prescriptrices et les intervenants et intervenantes, voici quelques pistes et idées :

- Mettre à disposition des ressources faciles d'utilisation.
- Mettre à disposition une fiche sur les attentes particulières par discipline, le fonctionnement général d'une discipline ou d'un enseignant ou une enseignante, ce qui est attendu pour les évaluations, etc.
- Essayer d'harmoniser dans la mesure du possible le contenu du cahier de textes au sein de l'établissement.

L'un des points essentiels du dispositif est l'aide à l'organisation. Dès le début de la mise en place du dispositif, il doit être considéré par les élèves comme une heure de classe pour laquelle on prépare son cartable et on anticipe ses devoirs. Voici quelques pistes pour améliorer l'organisation de l'autonomie des élèves :

- Avoir du matériel de secours en cas d'oubli mais penser à responsabiliser l'élève (prêt en échange du carnet par exemple).
- Avoir un enseignant ou une enseignante de référence pour chaque classe pour aider les plus jeunes à organiser leur cartable en pensant à l'heure de **Devoirs Faits**.
- Avoir un plan d'accompagnement vers l'autonomie des élèves au sein de l'établissement.
- Utiliser une fiche de suivi détaillée mais simple d'utilisation pour que l'élève ait un retour visuel sur son autonomie, sa capacité d'organisation, etc... (avec des croix ou des smileys, peu chronophage).

Dans le cadre de l'amélioration de la prescription des devoirs, plusieurs pistes peuvent être considérées :

- une harmonisation de la prescription des devoirs au sein d'une équipe disciplinaire ou pédagogique
- des progressions communes pour traiter d'une même thématique disciplinaire sur une même période
- une explicitation écrite de ce qui est attendu dans une discipline (fonctionnement d'équipe) ou par un enseignant ou une enseignante en particulier.

Ici encore, l'ensemble de ces ressources devra être explicité en amont aux intervenants et intervenantes afin qu'elles soient réellement utiles et utilisables.

Des progressions communes sont une réelle plus-value dans l'organisation des séances de **Devoirs faits** pour les mathématiques en particulier. Elles permettent de mixer les classes sur un même niveau tout en gardant des activités communes. L'intervenant ou l'intervenante aura ainsi accès à des ressources variées, communes ou non aux prescripteurs et prescriptrices pour proposer aux élèves divers exercices d'entraînement ou des leçons différentes pour aider aux apprentissages et à la compréhension d'une notion.

7. Conclusion

Tous les éléments disponibles dans ce document sont basés sur des observations de terrain dans nos établissements. Il n'en reste que la communication est l'affaire de chacun et chacune. Au sein du dispositif **Devoirs Faits**, elle ne concerne pas que les intervenants et intervenantes et les élèves. Elle doit être active et régulière avec les familles, les professeurs principaux et professeures principales, les prescripteurs et prescriptrices de devoirs, les intervenants et intervenantes, les élèves, la vie scolaire et l'administration. Chaque établissement doit trouver son équilibre propre pour un meilleur fonctionnement du dispositif.

Le dispositif **Devoirs Faits** est bénéfique pour les élèves qui y participent, d'autant plus lorsque le cahier de textes et les devoirs sont explicités, cela facilite le travail de tous.

Lors de ces séances, la différenciation sera privilégiée par des effectifs réduits et permettra aux élèves et aux intervenants et intervenantes d'échanger plus facilement. En particulier en mathématiques, la diversité des devoirs proposés permettant à tous de se sentir à l'aise vis-à-vis de cette discipline.

Ressources :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/ressources_transversales/93/6/RA16_C4_MATH_travail_des_elevés_547936.pdf

<https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-une-aide-aux-devoirs-pour-les-collegiens>

<https://eduscol.education.fr/527/seminaire-reussir-au-college-devoirs-faits>